



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 et 27 JUIN 2021 DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Arras, le 19 avril 2021

- 1er tour de scrutin :

Les candidatures en vue du premier tour des élections départementales seront déposées dans les délais fixés ci-après : **du 26 avril au 5 mai 2021 inclus de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.**

Elles seront déposées à la Préfecture du Pas-de-Calais, bureau des élections et des associations, rue Ferdinand Buisson, à Arras. Aucun autre mode de dépôt, notamment par voie postale, télécopie ou messagerie électronique n'est admis.

Les candidats sont invités à ne pas attendre les derniers jours de la période de dépôt des candidatures pour déposer leur dossier en préfecture, afin de pouvoir, au besoin, compléter leur dossier dans les délais impartis.

- 2e tour de scrutin :

Les candidatures en vue du second tour des élections départementales seront déposées, dans les mêmes conditions, dans les délais fixés ci-après : **le lundi 21 juin 2021 de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.**

Les formulaires de candidature et le mémento des candidats sont disponibles sur le site internet de la préfecture : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-politiques-et-professionnelles/Elections-politiques/Elections-departementales/Departementales-2021/Candidatures>

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62